



HAL
open science

Licence Sciences de l'éducation

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une licence. Licence Sciences de l'éducation. 2016, Rectorat de Dijon. hceres-02037731

HAL Id: hceres-02037731

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02037731v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Rapport d'évaluation

Licence Sciences de l'éducation

- Centre universitaire catholique de Bourgogne

HCERES

Haut conseil de l'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Formations

Pour le HCERES,¹

Michel Cosnard, président

En vertu du décret n°2014-1365 du 14 novembre 2014,

¹ Le président du HCERES "contresigne les rapports d'évaluation établis par les comités d'experts et signés par leur président." (Article 8, alinéa 5)

Évaluation réalisée en 2015-2016

Présentation de la formation

Champ(s) de formation : Sciences humaines, lettres, langues

Établissement déposant : Centre universitaire catholique de Bourgogne

Établissement(s) cohabilité(s) : /

La licence *Sciences de l'éducation* proposée par le Centre universitaire catholique de Bourgogne (CUCB), et plus précisément par l'un de ses départements, l'Institut de formation et de recherche de l'enseignement catholique, s'effectue sur une année universitaire de troisième année de licence (L3), en deux semestres. La formation s'adresse aux titulaires d'une deuxième année de licence (L2) ou équivalent ou aux personnes en activité dans le domaine éducatif et pouvant se prévaloir d'une expérience professionnelle dans ce même domaine.

La licence est proposée en délocalisation à Dakar (Sénégal) grâce à un partenariat avec l'Institut mariste d'enseignement supérieur, où elle est destinée principalement à la formation de personnels de l'éducation, qu'ils exercent dans le domaine privé ou public mais également à des éducateurs travaillant au sein d'Organisations non gouvernementales (ONG) locales.

La formation est proposée en deux blocs : le premier en présentiel à Dijon lors de huit semaines de regroupement, sur huit mois d'octobre à mai pour environ un tiers du volume horaire de la formation et les deux autres tiers en formation à distance et travail collaboratif.

La maquette de cette licence présente une formation largement orientée vers une approche théorique fondamentale constituée par des cours magistraux pour 166 des 218 heures du semestre 5 et 110 des 230 heures du semestre 6 en parallèle avec une formation pratique en travaux dirigés et un stage en établissement. Basée sur des unités capitalisables, la formation permet aux étudiants de la répartir sur deux voire trois années, ceci notamment en direction des étudiants déjà en situation professionnelle, notamment pour la formation délocalisée au Sénégal.

Synthèse de l'évaluation

Cette licence a été récemment rénovée et la maquette repensée. Plus équilibrée dans le rapport théorie/pratique elle inclut désormais un stage en établissement encadré et évalué. Les Unités d'enseignement (UE) sont plus directement fondées sur les composantes du fait éducatif même si la spécificité religieuse est bien marquée. On note également le souci de prendre en compte l'évolution de la société et ses implications contemporaines dans le monde éducatif.

Le pilotage de la formation n'est pas clairement explicité. Il semble que deux responsables académiques se partagent cette charge. La nouvelle orientation en termes de recrutement potentiel d'étudiants de L2 se destinant aux métiers de l'enseignement nécessitera sans doute un pilotage plus formel et construit de la formation grâce notamment à une évaluation objectivée des UE et un suivi à court et moyen termes du devenir des étudiants. Il sera intéressant notamment de mettre en exergue les flux d'étudiants entre cette licence et le master *MEEF (Métiers de l'enseignement, de l'éducation et de la formation)*.

Enfin la dimension internationale de la formation mérite d'être développée et de ne pas se limiter à un partenariat sinon formel du moins en parallèle avec le Sénégal.

Points forts :

- Formation équilibrée entre apports théoriques et conceptuels et analyse de pratique professionnelle, cohérente avec les objectifs de formation.
- Evolution notable de la formation vers la professionnalisation et par le débouché offert par le master *MEEF*.
- Usage du numérique adapté aux besoins identifiés (réduction de la durée de formation à un an pour les étudiants éloignés géographiquement, autoformation en langue,....)
- Séminaires de préparation au stage proposés et institutionnalisés.

Points faibles :

- Positionnement de la formation insuffisant tant au niveau recherche qu’au niveau socio-économique.
- Pilotage de la formation insuffisamment affirmé.
- Suivi des diplômés absent.
- Aucune procédure systématisée existante en ce qui concerne l’évaluation de la formation par les étudiants et l’autoévaluation.
- Échanges internationaux absents malgré la délocalisation de la formation à Dakar.

Recommandations :

Cette licence propose un programme des enseignements équilibré et tout à fait cohérent.

Elle semble répondre à un besoin d’approfondissement et d’acquisition de concepts pour un public de professionnels déjà engagés dans le monde de l’éducation et/ou de la formation. La volonté d’accueillir un nouveau public d’étudiants issus de la formation initiale devrait conduire l’équipe pédagogique à repenser le pilotage de la formation qui repose, pour le moment sur des pratiques informelles. Concrètement, il conviendrait d’organiser une véritable évaluation de la formation par les étudiants ainsi qu’une autoévaluation avec des données objectivables.

Une structuration de la formation par les compétences professionnelles semble souhaitable.

La mise en place d’un conseil de perfectionnement institué semble incontournable pour mettre en place et suivre la qualité et l’évaluation de la formation.

Il serait également utile de mettre en place un suivi des étudiants et des diplômés notamment pour identifier les partenaires éventuels et valoriser la spécificité de la formation auprès des différentes parties prenantes (public cible, partenaires...)

Une politique d’échanges internationaux mériterait d’être développée.

Analyse

<p>Adéquation du cursus aux objectifs</p>	<p>L’adéquation entre objectifs de formation et cursus proposé est claire. Les contenus pédagogiques sont tout à fait pertinents et leur articulation est cohérente au regard des connaissances et des compétences visées pour cette licence. Les deux faces, approche théorique des concepts et épistémologie d’une part, pratique professionnelle et analyse réflexive d’autre part, sont présentes à parts presque égales et complémentaires. Ceci correspond aux deux grands objectifs de compréhension fondamentale du domaine éducatif et de maîtrise de l’ingénierie de l’enseignement.</p> <p>La restructuration du programme des enseignements témoigne de la volonté des porteurs de la mention de tenir compte des évolutions éducatives. Cependant, au regard de la spécificité de la formation orientée vers le fait religieux, les objectifs restent trop généraux voire génériques.</p>
---	--

	<p>Depuis 2014, le programme de formation propose sept modules regroupant au total 20 UE. Les changements apportés concernent essentiellement l'introduction de nouveaux enseignements liés au droit et à la culture numérique. Des enseignements visant l'acquisition de compétences transversales (expression orale, langue,...) sont également proposés dans la nouvelle maquette qui prévoit également deux séminaires de préparation au stage (analyse des pratiques, rédaction du rapport de stage) pour un volume horaire de 12 heures équivalent TD (HTD). La nouvelle répartition des modules s'inscrit dans une logique d'intégration progressive des outils et des concepts utiles à la pratique éducative.</p>
<p>Environnement de la formation</p>	<p>Cette licence peut préparer l'entrée dans le master proposé par le CUCB dans le même domaine de formation.</p> <p>Elle pourrait être en concurrence avec celle proposée par l'université de Bourgogne mais les publics ciblés ne sont pas les mêmes.</p> <p>Le CUCB travaille en association avec l'université catholique de Lyon et l'institut mariste d'enseignement supérieur de Dakar au Sénégal. En ce qui concerne l'université catholique de Lyon, les liens ne sont pas clairement explicités. La maquette affiche simplement que l'un des intervenants est également chargé de cours dans cet établissement. Le deuxième partenaire, l'institut mariste d'enseignement supérieur de Dakar offre la même licence proposée par le CUCB.</p> <p>Les partenariats avec les acteurs de l'environnement socio-économique semblent inexistant. Le positionnement de la formation est insuffisant tant dans le contexte territorial que dans son environnement socio-économique.</p> <p>De même l'environnement recherche est inexistant, aucun laboratoire n'étant mentionné dans le dossier.</p>
<p>Equipe pédagogique</p>	<p>L'équipe pédagogique est composée pour l'année 2014/2015 de 14 personnes qui encadrent la formation dont 6 enseignants (2 du CUCB), tous docteurs en sciences de l'éducation, sociologie, sciences de l'information et de la communication, sciences du langage, psychologie cognitive (Maître de conférences - MCF) et droit international et 8 « professionnels ». 160 heures des 350 heures totales sont assurées par les premiers, dont le responsable de la licence.</p> <p>L'équipe enseignante semble faire appel aux professionnels du terrain dans l'encadrement des stages et l'analyse de pratiques. Par sa connaissance du public, numériquement faible et majoritairement constitué de professionnels déjà insérés. Elle a, jusqu'ici, ajusté de façon pragmatique et non formalisée la formation aux exigences des besoins.</p> <p>Une « structure élue représentative des usagers » fait fonction de conseil de perfectionnement. Son rôle est consultatif. La mention est sous la responsabilité d'un docteur en sciences de l'éducation. Des moyens administratifs semblent alloués à la gestion de la formation.</p> <p>La composition de l'équipe pédagogique est structurée et cohérente. Les informations fournies dans le dossier ne permettent pas d'apprécier l'implication réelle de l'équipe pédagogique dans le pilotage de la formation.</p>
<p>Effectifs et résultats</p>	<p>En moyenne 15 étudiants sont inscrits en L3 mais seulement 4 à 5 valident leur diplôme, soit 30 % de réussite.</p> <p>L'évolution des effectifs est en baisse sur la période du dernier contrat quinquennal sur les deux sites de formation (Dijon et Dakar).</p> <p>Le recrutement étant exclusivement des professionnels, la question de l'insertion ne se pose pas.</p> <p>Les taux de réussite restent insuffisants sur les deux sites. Cette situation peut s'expliquer par le fait que la licence accueille principalement des professionnels qui étalent leur formation sur deux ou trois ans. La faiblesse des dispositifs du suivi des étudiants ne permet pas d'apprécier le devenir des diplômés.</p>

<p>Place de la recherche</p>	<p>La formation à la recherche est assurée mais reste insuffisante : le dossier ne précise pas les liens de la formation avec les éventuelles activités de recherche des membres de l'équipe pédagogique.</p> <p>Des enseignements de méthodologie à la recherche étaient prévus dans la maquette de la licence en 2010-2013 (48 HTD) mais ont été remplacés en 2014-2015 par une recherche-action encadrée par 26 HTD et menée par les étudiants en lien avec leur stage.</p>
<p>Place de la professionnalisation</p>	<p>La professionnalisation des étudiants ne semble pas constituer une préoccupation de l'équipe pédagogique (peut-être en raison du public ciblé ?). Le programme des enseignements vise plutôt l'acquisition de connaissances en lien avec la compréhension des phénomènes éducatifs.</p> <p>Les étudiants lauréats de la formation, en général en formation continue, utilisent cette licence comme base à une consolidation de leur position professionnelle par l'acquisition du niveau bac+3, voire une amélioration de celle-ci par promotion interne.</p>
<p>Place des projets et stages</p>	<p>Un stage en établissement scolaire ou en association humanitaire est prévu, suivi sur 40 heures par un professionnel et donnant lieu à un rapport écrit avec soutenance orale. C'est une évolution notable de la formation. Cette politique des stages semble cohérente au regard des finalités de la formation. Le nombre de crédits européens affecté au stage est de 8 ECTS (<i>European credits transfer system</i>). Les modalités d'évaluation sont précisées.</p>
<p>Place de l'international</p>	<p>Outre la délocalisation de la formation au Sénégal, qui n'impacte pas les étudiants du CUCB, l'ouverture internationale est insuffisante.</p> <p>La nouvelle maquette prévoit 20 HTD pour l'acquisition de compétences linguistiques <i>via</i> une plate-forme d'enseignement à distance mise à disposition des étudiants.</p>
<p>Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite</p>	<p>Il n'est fait mention d'aucune autre licence donc pas de passerelle ou de réorientations possibles. Les étudiants étaient jusque-là en formation continue mais le recrutement s'ouvre à tous les titulaires d'une L2 SHS (Sciences humaines et sociales), d'un bac+2, voire suite à une VAE (Validation des acquis de l'expérience).</p> <p>L'aide à la réussite consiste en un soutien ponctuel des étudiants. L'équipe pédagogique aurait pu préciser comment s'organise cet accompagnement (accès aux enseignants, suivi des étudiants...)</p> <p>Des entretiens individuels semblent organisés à la demande des étudiants qui le souhaitent. Le dossier indique que le nombre réduit d'étudiants (une dizaine) permet un accompagnement individualisé qui ne nécessite pas la mise en place d'un dispositif institutionnalisé.</p>
<p>Modalités d'enseignement et place du numérique</p>	<p>Les deux-tiers de la formation sont dispensés à distance et le reste en présentiel sur 20 jours. Les modalités d'enseignement sont donc adaptées aux étudiants qui exercent une activité professionnelle.</p> <p>Le C2i (Certificat informatique et internet) est proposé aux étudiants en mutualisation avec le master <i>MEEF</i>. Les outils numériques sont mis au service du projet de formation.</p> <p>Les enseignements de langue sont dispensés <i>via</i> une plate-forme numérique.</p>
<p>Evaluation des étudiants</p>	<p>Les modalités pédagogiques sont variées (oral, écrit, dossier). La répartition des crédits européens est équilibrée entre les UE et homogène. La maquette 2014/2015 est organisée selon le principe suivant : 4 ECTS pour 24 HTD (sauf pour les options).</p> <p>A noter cependant que les deux semestres sont légèrement déséquilibrés en termes de crédits européens (28 ECTS pour le semestre 5 contre 32 pour le semestre 6), ce qui n'est pas réglementaire.</p> <p>Le dossier indique l'existence d'un jury sans préciser son fonctionnement.</p>
<p>Suivi de l'acquisition des compétences</p>	<p>Le suivi de l'acquisition des compétences n'est pas assuré mais une réflexion semble engagée dans ce domaine.</p> <p>Aucun supplément au diplôme n'existe pour le moment. Les modalités de suivi des compétences ne sont pas organisées même si leur intérêt est souligné.</p>

Suivi des diplômés	Aucun dispositif de suivi des diplômés n'est organisé au motif que les étudiants sont tous des professionnels déjà insérés dans le monde du travail.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	<p>Le rôle de la structure équivalente au conseil de perfectionnement n'est pas suffisamment précisé pour pouvoir apprécier sa pertinence dans le pilotage de la formation. L'évaluation et l'autoévaluation sont organisées de manière informelle et ne permettent pas de justifier les constats réalisés par l'équipe pédagogique.</p> <p>De manière générale, l'équipe pédagogique réalise un bilan annuel de manière informelle qui fait office d'autoévaluation. Une réflexion semble s'engager sur le suivi des compétences.</p>

Observations de l'établissement



Licence Sciences de l'éducation

Objet : Observations suite au rapport d'évaluation de la Licence Sciences de l'éducation par le Haut Conseil de l'Evaluation de la Recherche et de l'Enseignement Supérieur (HCERES).

Nous remercions tout d'abord le rapporteur pour ses observations pertinentes relatives à l'évaluation de la Licence Sciences de l'éducation du Centre Universitaire Catholique de Bourgogne (CUCDB) pour la période de 2010 à 2015. Ces observations seront très précieuses pour améliorer la mise en œuvre de cette formation.

Nous souhaiterions en préalable rappeler quelques caractéristiques fondamentales de cette licence mises en avant dans notre rapport d'auto-évaluation.

Tant pour son site dijonnais que dakarois, cette Licence Sciences de l'éducation s'effectue au sein d'une petite structure et compte, pour la période concernée, une quinzaine d'étudiants par an. Ces étudiants sont pour la très grande majorité des enseignants déjà en poste dans des établissements scolaires catholiques sous contrat d'association avec l'Etat. En effet, à l'origine de la mise en place de cette licence au Cucdb se trouve un souci de formation continue des enseignants et des cadres éducatifs des établissements scolaires catholiques de la région.

En 2014, la maquette de la Licence a été revue dans la perspective notamment d'une ouverture vers des étudiants en formation initiale et ce dans le souci d'une articulation avec le Master Meef désormais présent au Cucdb. De ce fait, les critères d'évaluation pris en considération nous apparaissent alors plus applicables à notre situation de formation qu'ils ne l'étaient pour la période précédente.

Le travail réalisé à l'occasion de la procédure d'auto-évaluation a en effet attiré notre attention sur la nécessité de désormais formaliser certains aspects du fonctionnement de la formation, et plus particulièrement ceux liés au pilotage de cette dernière. Nous rejoignons donc les recommandations qui nous sont faites et portons dès à présent à la connaissance du Hceres que certaines d'entre elles ont d'ores et déjà été instituées comme la mise en place d'un conseil de perfectionnement. Les autres recommandations constituent nos prochaines étapes dans la mise en place de cette nouvelle mouture de la licence engagée en 2014.

Concernant la partie analytique, nous apporterons les précisions suivantes :

Adéquation du cursus aux objectifs	La Licence Sciences de l'éducation s'inscrit dans un parcours type visant à préparer des étudiants venant de différentes disciplines à poursuivre leurs études en Master MEEF.
Environnement de la formation	Les liens avec l'Université Catholique de Lyon (UCLY) sont définis comme centre associé, autrement dit : autonomie administrative, financière et juridique. Mais la reconnaissance universitaire et canonique est portée par l'Université Catholique de Lyon du fait qu'un centre associé n'est pas reconnu comme un institut à part entière par le Vatican. Le Cucdb n'est pas une annexe de l'Ucly. Concernant les partenariats avec l'environnement socio-économique, depuis l'origine ce souci est pris en compte au niveau du centre universitaire car le Conseil d'administration comprend des

	administrateurs élus au titre de leur statut d'acteur socio-économique.
Equipe pédagogique	Pas de précisions sollicitées.
Effectifs et résultats	Pas de précisions sollicitées.
Place de la recherche	L'environnement recherche est porté par le GERIH, groupe d'étude et de recherche interdisciplinaire en humanité. Le GERIH adopte dans son Règlement intérieur la forme d'un laboratoire de recherche. Il est lui-même associé au LIREFOP (laboratoire interdisciplinaire de recherche sur l'éducation, la formation et les personnes), créé au sein de l'Université catholique de Lyon. Le GERIH rassemble tous les docteurs enseignants dans les différentes formations délivrées au CUCDB, et porte des thématiques de recherche interdisciplinaires. Il a notamment organisé un colloque en mai 2015 sur le thème de la démarche qualitative en éducation. (Actes en cours de publication).
Place de la professionnalisation	Pas de précisions sollicitées.
Place des projets et stages	Pas de précisions sollicitées.
Place de l'international	Une démarche visant à obtenir la Charte Erasmus est en cours. Dès que cette Charte aura été obtenue, il sera envisageable d'organiser des échanges d'étudiants et d'enseignants dans le cadre de partenariats internationaux.
Recrutement, passerelles et dispositifs d'aide à la réussite	Concernant l'aide à la réussite, nous pouvons préciser que dès le début de l'année, les enseignants reçoivent un tableau des étudiants avec en indication leur niveau et leur spécialité d'études afin de d'ores et déjà pointer les étudiants qui pourraient avoir besoin de plus d'aide. Du fait, en effet, des petits effectifs, très vite s'établissent des liens enseignants-étudiants qui permettent dans chaque matière de voir comment se déroulent le cours et d'apporter une aide si besoin, soit directement dans le cadre des heures de cours en présentiel, soit via des échanges sur la plate-forme d'enseignement à distance. Pour cette même raison liée à la taille des effectifs et du fait de « l'état d'esprit familial » de cette formation au sein d'une petite structure, les interactions sont très nombreuses entre le responsable de la formation et les étudiants et sont chaque fois l'occasion de demander si tout se passe bien au niveau de la formation. Dès que la moindre difficulté est soulevée, le temps est pris d'en discuter et de voir, avec les enseignants concernés le cas échéant, les solutions de remédiation.
Modalités d'enseignement et place du numérique	Pas de précisions sollicitées.
Evaluation des étudiants	Depuis la maquette de 2014, l'obligation réglementaire des 30 ECTS par semestre est respectée. Concernant le fonctionnement du jury rectoral, celui-ci se réunit deux fois dans l'année (en juillet et en octobre), pour chaque étudiant il vérifie et valide son inscriptions ainsi que ses évaluations.
Suivi de l'acquisition des compétences	Le suivi de l'acquisition des compétences et le supplément au diplôme constituent nos prochaines étapes dans la mise en place de la nouvelle mouture de la licence engagée en 2014.

Suivi des diplômés	Idem pour la mise en place d'un dispositif de suivi des diplômés.
Conseil de perfectionnement et procédures d'autoévaluation	Un conseil de perfectionnement a été mis en place cette année. Il 'est déjà réuni deux fois.

Noël Adangnikou
Directeur de la Licence Sciences de l'éducation

Philippe Richard
Directeur général du Centre Universitaire
Catholique de Bourgogne

